

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit 346

Pont d'adhérence quartz spécial



Domaines d'application

Fixit 346 satisfait aux exigences particulièrement élevées à l'adhérence d'un enduit à l'intérieur comme à l'extérieur. En particulier sur le béton et sur les supports lisses ou de faible absorption comme les maçonneries en briques silico-calcaire, panneaux d'isolation thermique en liège, Styropor et analogues, éléments de construction métalliques (alu et cuivre sans adjonction de ciment), éléments en verre, en céramique ainsi que les peintures à l'huile, à la dispersion et à la résine synthétique ou éléments de construction synthétiques. Le support doit être propre, sec et porteur. L'humidité du support ne doit pas dépasser 3 % de la masse. Fixit 346 peut également être utilisé comme pont d'adhérence pour l'aménagement extérieur, pour les éléments de construction en béton et en pierre naturelle à surface lisse, à l'extérieur.

Base du matériau

- Dispersion
- Sables fins
- Agent de conservation

Mise en œuvre

Mélanger Fixit 346, après adjonction du coulis de ciment Portland, avec un malaxeur en une masse homogène sans grumeaux. Ensuite appliquer Fixit 346 à la truelle dentée.

Traitement ultérieur

Lors de conditions météorologiques extrêmes, prendre les précautions nécessaires pour protéger le pont d'adhérence quartz frais (ombrager, humidifier et protéger contre la pluie battante etc.).

Propriétés

- Deux composants
- Pour les plus hautes exigences
- Pour tous les supports
- Sur la céramique, le verre et le plastique
- Utilisable comme pont d'adhérence dans les aménagements extérieurs

Mise en œuvre



Fixit 346

Pont d'adhérence quartz spécial

Stockage

Au sec, protéger de l'humidité et des rayons UV (soleil, lumière).

Période de conservation: min. 12 mois.

Ne pas mettre en oeuvre en dessous de + 5 °C (air et support). Avant l'application de la couche successive, Fixit 346 doit être complètement sec. Selon les conditions météorologiques, le séchage dure de 1 à 10 jours.

Certificats



Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.